

**Faculté de Médecine et de Sciences de la Santé
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Master Evaluation et Prévention des Risques Professionnels - M1 ADNS
Année universitaire 2024-2025**

Semestre 7 - Master 1													
M1	Obligatoire		24h TD	Anglais	UE1	2	CC + Cta	Oral (15 min) 50% + écrit (DS 2h) 50%	2		CT	Oral (15 min)	2
M1	Obligatoire	SAP7	16h CM	PVP = Atelier conduction/conduite de projet	UE2	3	CT + CC	Dossier + oral	1		CT	Oral + questions (l'ensemble = 15 min environ)	1
M1	Obligatoire		22h CM	Ethique et déontologie	UE3	2	CC	Oral (oral = 10 min environ) + préparation (60 min)	1		CT	Oral (oral = 10 min environ) + préparation (60 min)	1
M1	Obligatoire		18h	Epidémiologie, méthodologie de la recherche	UE4	2	Cta	Ecrit (DS), 2h	2		CT	Ecrit (DS), 2h	2
M1	Obligatoire		8h CM + SHTD / étudiant	Biologie-santé, développement durable, RSE	UE5	3	CT	Dossier	1		CT	Dossier	3
M1	Obligatoire		24h CM	Normes juridiques et droit européen	UE6	3	Cta	Ecrit (DS), 2h	3		CT	Ecrit (DS), 2h	3
M1	Obligatoire		20h CM	Toxicologie et agents toxiques	UE7	2	CT	Dossier	2		CT	Ecrit (DS), 2h	2
M1	Obligatoire		24h CM	Métabolites et expression des gènes (Génétique moléculaire humaine)	UE8	2	CT	Dossier	2		CT	Dossier	2
M1	Obligatoire		24h CM	Biochimie de la transduction des signaux en nutrition	UE9	2	CT	Ecrit (DS), 3h	2		CT	Ecrit (DS), 3h	2
M1	Obligatoire		24h CM	Immunité et nutrition (Réactions de défense humaines)	UE10	3	CT	Ecrit (DS), 3h	1		CT	Ecrit, 3h (DS)	1
M1	Obligatoire		5h TD / étudiant	Projet bibliographique	UE11	6	CC + Cta	50% dossier + 50% oral (oral + questions = 30 min environ)	4		CT	50% dossier + 50% oral (oral + questions = 30 min environ)	4
						30		Total coefficients	21			Total coefficients	21

Année	Type	Code APOGEE	Heures CM/ TD/ TP	Libellé	Nature de l'élément	ECTS	MCC session 1				MCC session 2			
							Type	Nature	Coefficient	Remarque	Type	Nature	Coefficient	
Semestre 8 - Master 1														
M1	Obligatoire		24h TD	Anglais	UE12	2	CC + Cta	Oral (15 min) 50% + écrit (DS 2h) 50%	2		CT	Oral (15 min) 50% + écrit (DS 2h) 50%	2	
M1	Obligatoire		4hCM + 12h TD	PVP : numérique	UE13	2	CC	Dossier	1		CC	Dossier	1	
M1	Obligatoire		12h CM	Physiologie du métabolisme	UE14	1	Cta	Ecrit (DS), 2h	2		CT	Ecrit (DS), 2h	2	
M1	Obligatoire		14hCM + 4hTD	Biochimie métabolique	UE15	2	CT	Dossier	2		CT	Dossier	2	
M1	Obligatoire		24h CM + 6h TD	Micronutriments, pré et probiotiques	UE16	2	CT	Dossier	2		CT	Dossier	2	
M1	Obligatoire		22h CM- 4h TD	Macro-nutriments, filières et alimentation durable	UE17	2	Cta	Ecrit (DS 3h)	2		CT	Ecrit (DS) 3h	2	
M1	Obligatoire		22h CM	Apports Nutritionnels Conseillés	UE18	2	Cta	Ecrit (DS 2h)	2		CT	Ecrit (DS 2h)	2	
M1	Obligatoire		32h CM	Attitudes et comportements alimentaires	UE19	2	CT	50% dossier - 30% oral (oral + questions = 30min environ)	2		CT	Oral (30 min)	2	
M1	Obligatoire		24h CM	Droit du travail, droits fondamentaux	UE20	3	Cta	Ecrit (DS), 2h	3		CT	Ecrit (DS), 2h	3	
M1	Obligatoire		10h CM	Introduction au droit de l'aliment	UE21	1	Cta	Ecrit (DS), 2h	3		CT	Ecrit (DS), 2h	3	
M1	Obligatoire		6h/étudiant	Projet tutoré	UE22	5	CT	50% dossier + 50% oral (oral + questions = 30 min environ)	4		CT	50% dossier + 50% oral (oral + questions = 30 min environ)	4	
M1	Obligatoire		4h/ étudiant	Stage	UE23	6	CT	Dossier (rapport de stage) 50% + 50% oral (oral + questions = 30 min environ)	4	La durée de l'échange est susceptible de s'allonger légèrement selon la présence de l'étudiant au stage.	CC	Dossier (rapport de stage) 50% + 50% oral (oral + questions = 30 min environ)	4	La durée de l'échange est susceptible de s'allonger légèrement selon la présence de l'étudiant au stage.
						30		Total coefficients	21			Total coefficients	21	

CT = Contrôle Terminal, Cta = Contrôle terminal anticipé, CC = Contrôle Continu

Conditions pour valider le M1, parcours Alimentation, Droit, Nutrition, Santé : La présence aux cours et aux examens est obligatoire.

Pour les UE 6 à 10 l'étudiant doit obligatoirement avoir une note supérieure ou égale à 8/20 pour valider le S7.

Pour l'11 l'étudiant doit obligatoirement avoir une note supérieure ou égale à 10/20 pour valider le S7.

Pour les UE 14 à 21, l'étudiant doit obligatoirement avoir une note supérieure ou égale à 8/20 pour valider le S8.

Les UE 22 et 23 doivent impérativement être acquises (note globale >10) pour valider le semestre 8.

Si un étudiant a une moyenne générale < 10/20 à un semestre, alors il ne valide pas le semestre et repasse en session 2 toutes les UE pour lesquelles il a une note <10.

La note obtenue en 2ème session se substitue à la note de la 1ère session, même si elle est inférieure.

Le master est semestrialisé : au sein d'un semestre, les UE se compensent entre elles.

Les semestres ne se compensent pas entre eux.

Le redoublement n'est pas automatique et est soumis à la décision souveraine du jury.

En cas d'évènement conduisant à l'impossibilité pour les étudiants d'accéder à l'université, les évaluations non encore réalisées se feront en distanciel, sous le format initialement prévu et pour une durée identique.

Le jury du parcours "Alimentation, Droit, Nutrition, Santé" se tiendra dans les deux mois suivant la fin de chaque session d'examen. En cas d'impossibilité, les notes seront rendues accessibles aux étudiants avec la mention "provisoire"

En cas d'arrivée tardive d'un étudiant international, le caractère justifié ou non de l'absence sera évalué par le jury au regard des éléments fournis par l'étudiant.

Jury plénier :

Le jury du parcours "Alimentation, Droit, Nutrition, Santé" est fixé par arrêté du Président de l'Université et débattre en séance plénière.

Vote au conseil de Faculté le 4 juillet 2024

Vote en CFVU le 25 juillet 2024